

Monographie n°17

ANIMER LES SOLIDARITÉS

MISSION
UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER
LES SOLIDARITÉS, PORTER DANS LE DÉBAT PUBLIC
LA VOIX COLLECTIVE DES ACTEURS NON LUCRATIFS ENGAGÉS
DANS LE SECTEUR SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET LA SANTÉ,
ET ACCOMPAGNER ET VALORISER LEURS PRATIQUES.



UNIOPSS

> Union nationale interfédérale des œuvres
et organismes privés sanitaires et sociaux <

Créé en 1947

19 unions régionales (URIOPSS)
et 93 associations adhérentes nationales

35 salariés

€
Budget
4,5 M€

FONCTIONS

La fonction d'animation de réseau est au cœur de l'activité de l'UNIOPSS, cette coopération entre membres fonde aussi la fonction de plaider et se concrétise par la tenue de commissions sectorielles ou thématiques, en interface avec les partenaires publics ou privés de la tête de réseau, et en lien avec sa mission transversale de recherche et prospective. Les fonctions d'ingénierie et de pilotage de projet s'appuient sur la coopération entre les adhérents et partenaires de la tête de réseau et s'articulent avec le rôle politique tenu par l'UNIOPSS.



- PLAIDOYER
- MISE EN RÉSEAU ET ANIMATION
- INGÉNIERIE
- PILOTAGE DE PROJETS
- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
- FONCTION OPÉRATEUR

FINALITÉS
SE RENFORCER
INFLUENCER
INNOVER

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

PLAIDOYER	MISE EN RÉSEAU ET ANIMATION	INGÉNIERIE	PILOTAGE DE PROJETS	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	FONCTION OPÉRATEUR
Représentant du secteur social / médico-social auprès des pouvoirs publics	Conférences, séminaires, congrès et journées d'études	Base de ressources documentaires et d'expertises	Dispositif national de mise à disposition de volontaires en Service Civique pour le réseau	Pilote du Centre de Ressources du Dispositif Local d'Accompagnement (CRDLA) social médico-social et santé	
-	-	-	-	-	
Analyse des évolutions du secteur	Animation de commissions et groupes de travail sectoriels et thématiques	Guides pratiques	Pilotage de la Semaine Bleue (Semaine nationale des retraités et personnes âgées)	Appui / conseil aux associations locales en lien avec les URIOPSS	
-	(Santé, lutte contre l'exclusion, modèles socio-économiques...)	Organisme de formation (Vie associative, ressources humaines...)	-	-	
Veille réglementaire	Conseil de recherche et prospective	Diffusion régulière d'éléments de veille et d'analyse (Revue Union Sociale, newsletters...)	Prix Chronos de littérature	1 service ressource au réseau dédié à l'accompagnement	
-	-	-	-	-	
Document de « rentrée sociale »					

L'UNIOPSS a développé un regard transversal, tenant compte des réalités territoriales, sur les enjeux traversant les secteurs social, médico-social et de santé. Il se positionne en tant qu'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics autour de ces enjeux. Il a mis en place des espaces d'échanges en lien avec ses membres et partenaires, qui visent à accompagner les évolutions du secteur, ainsi qu'à alimenter les travaux et réflexions de l'ensemble du réseau.



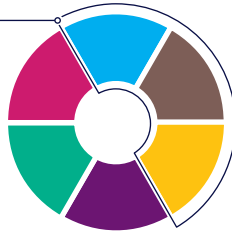
RÉSEAU TERRITORIAL

À l'exception de l'URIOPSS Martinique qui gère des établissements et services, les URIOPSS s'inscrivent dans les mêmes fonctions que l'UNIOPSS. À travers l'animation de leur réseau de membres et partenaires, les URIOPSS font valoir leurs réalités territoriales auprès des pouvoirs publics locaux tout en alimentant le plaidoyer national.

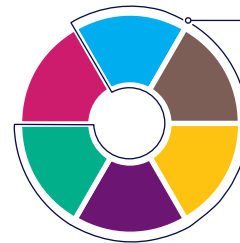
Actrices de proximité, elles ont particulièrement développé les fonctions d'ingénierie et d'accompagnement personnalisé à destination de leurs adhérents.

Elles investissent également la fonction de pilotage de projets, en coordonnant des projets associant divers acteurs du territoire. Toutes ces fonctions se structurent de plus en plus dans le cadre de coopérations UNIOPSS-URIOPSS.

Fonctions dominantes à échelle nationale

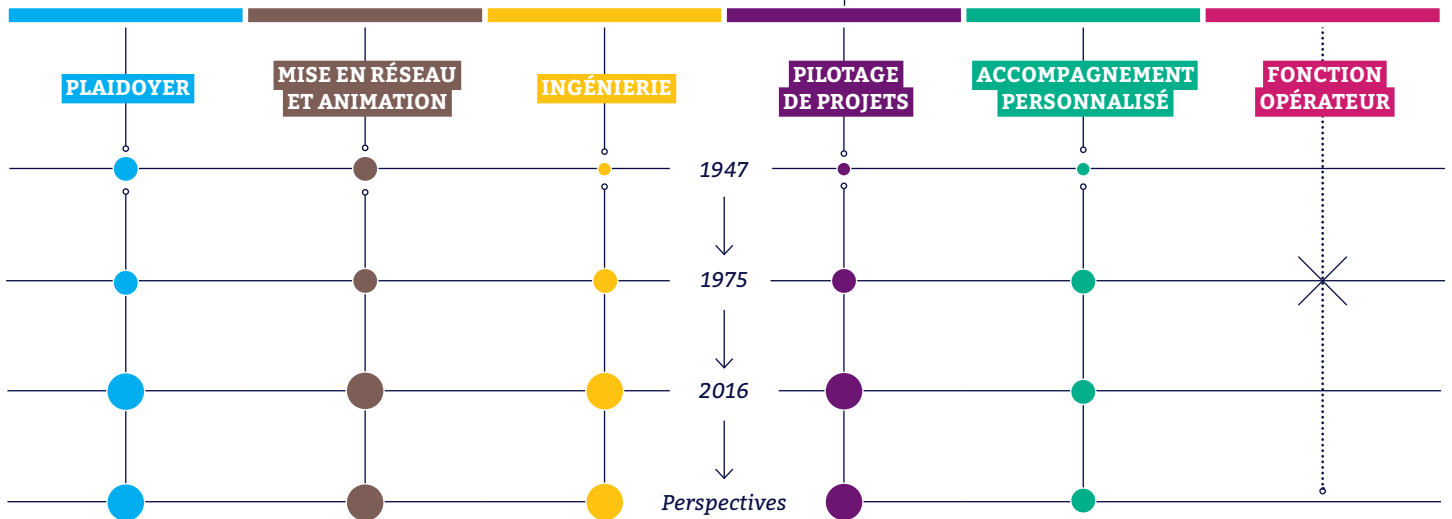


Fonctions dominantes à échelle territoriale



ÉVOLUTION

à échelle nationale



Depuis leur création, l'UNIOPSS et les URIOPSS ont assuré la mise en lien des associations avec les pouvoirs publics, avec un rôle double :

l'information des associations sur les politiques publiques et leur représentation auprès des pouvoirs publics.

Avec la professionnalisation de l'action sociale engagée dans les années 70, elles ont développé une expertise,

des outils et des services pour accompagner les associations face aux exigences croissantes de gestion (comptabilité, analyse financière, informatisation, droit du travail, GRH, gouvernance, participation...).

Depuis les années 2000, l'accent est mis sur la capacité à contribuer aux évolutions de société – avec la démarche prospective – et sur la réflexion relative aux modèles socio-économiques des associations.